













Ce guide est proposé par les partenaires (cités ci-dessus) du groupe de travail "Ecoute jeunes" déployé dans le cadre du SDSF enfance jeunesse.



CONTEXTE

La promotion de la santé mentale, la prévention et le repérage de la souffrance psychique sont des priorités majeures du schéma régional de santé (SER) 2023-2028. Les lieux d'écoute, implantés dans des territoires prioritaires, contribuent à ces objectifs.

L'idée de l'élaboration de ce guide a émergé lors d'échanges à l'occasion de la commission enfance jeunesse du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) pour répondre à l'objectif suivant : "Valoriser et articuler les dispositifs liés à la santé mentale des jeunes". De ce fait, la CAF du Rhône, la délégation du Rhône de l'ARS, l'Espace Santé Jeunes, la Délégation départementale ANPAEJ et la MDA de Lyon ont constitué un groupe de travail afin de proposer le présent " Guide des lieux d'Ecoutes jeunes du Rhône". Non exhaustif, ce dernier à vocation par la suite à être actualisé en fonction des souhaits des partenaires de la commission enfance jeunesse du SDSF.

En effet, sur le département, 3 dispositifs s'adressent aux jeunes : les Points accueil écoute jeunes (PAEJ), les Maisons des adolescents (MDA) et les Points écoute adultes (PEA). S'ils ont chacun des spécificités en matière d'accueil proposé, la tranche d'âge 18-21 ans est commune aux trois dispositifs.

Ce constat a amené les acteurs locaux en prévention, accompagnée par Promotion Santé ARA délégation du Rhône (anciennement IREPS 69) à proposer ce guide pour une plus grande visibilité des lieux d'écoute à destination des 11 – 25 ans du département.

Plusieurs idées d'actions ont émergé :

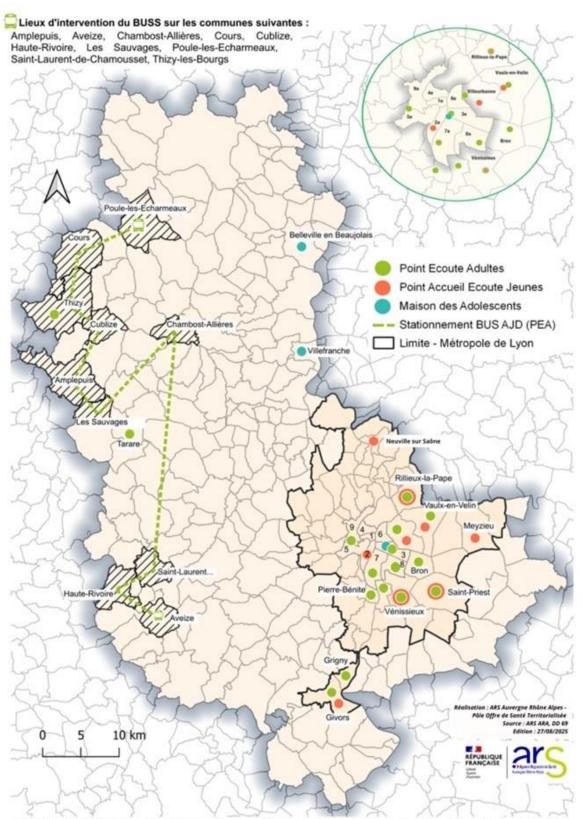
Pour les professionnels qui orientent les jeunes vers les dispositifs PAEJ, PEA et MDA :

- la création et la diffusion d'un document présentant les différents dispositifs (PAEJ, MDA, PEA), leur implantation sur une cartographie.

Pour les professionnels des dispositifs PAEJ, PEA et MDA :

- expérimenter au niveau local (CLSM par exemple) des temps d'interconnaissances des professionnels de ces différents dispositifs afin d'en favoriser la complémentarité locale ;
- faire connaître et valoriser des expérimentations locales de coordination des dispositifs.

Pour aller au bout de cette démarche et dans l'intérêt des personnes accompagnées sur l'ensemble du territoire du Rhône, d'autres partenaires pourraient être associés à la réflexion pour une articulation encore plus efficiente.



Points Ecoute Adultes (PEA), Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) et Maisons des Adolescents (MDA)

POINTS ÉCOUTE ADULTES

Le point écoute adultes (PEA) donnent accès à des temps individuel d'écoute avec un psychologue, de manière gratuite et confidentielle, pour les **personnes de <u>plus de 18 ans.</u>** Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention en santé mentale et permet d'échanger avec un psychologue.

→ Accompagnement sur des situations de mal-être, tristesse, anxiété, difficultés passagères, isolement et/ou souffrance psychique, etc.

Conditions d'accessibilité :

Vous devez disposer d'un lien d'attache sur la commune ou sur l'arrondissement d'intervention du PEA : habitation, lieu de travail, lieu en lien avec la famille (écoles, crèches, etc.).

Anonymat possible, sur rendez-vous et gratuité des consultations.

POINTS ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Les Points accueil écoute jeunes (Paej) sont des structures de proximité mettant en œuvre des missions d'accueil et d'écoute généralistes auprès des jeunes de 12 à 25 ans, en particulier ceux qui rencontrent une difficulté ou se trouvent en situation de vulnérabilité, ainsi qu'auprès de leur entourage. Ils jouent un rôle de prévention globale et généraliste sur les territoires. Par la variété de leurs modalités d'intervention et grâce à une équipe pluridisciplinaire, ils contribuent globalement à l'accompagnement des jeunes et à leur autonomisation.

Les principales missions des Paej sont de :

- Proposer un accueil et une écoute inconditionnels, immédiats ;
- Proposer un accompagnement personnalisé, global et adapté aux besoins et aux attentes des jeunes qui tient compte de l'ensemble des dimensions de leur vie (emploi, relations familiales, logement, éducation, formation, santé physique et mentale...);
- **Orienter vers les dispositifs adaptés** lorsque la situation ou les besoins dépassent le périmètre du PAEJ ;
- Aller à la rencontre des jeunes pour entrer en contact avec ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas solliciter une aide.

Anonymat possible, avec ou sans rendez-vous et gratuité des consultations et accompagnements.



MAISONS DES ADOLESCENTS

Les MDA sont ouvertes à tous les jeunes de 11 à 21 ans résidant ou scolarisés dans le Rhône, leur entourage familial et aux professionnels à leur contact. Elle assure une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientations et vise à apporter un accompagnement global en santé aux adolescents, des familles en situation de souffrance :

- Accueillir, avec ou sans rendez-vous, par téléphone ou physiquement, spontanément ou sur orientation d'un professionnel ;
- Prendre soin : proposer un accompagnement adapté au sein d'une équipe pluridisciplinaire sous forme d'entretiens individuels, familiaux, et/ou d'activités groupales.

Anonymat possible, avec ou sans rendez-vous et gratuité des consultations et accompagnements.



Points écoute adultes (PEA)

→ Uniquement sur rendez-vous

VILLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
BRON	• 7 rue Paul Pic • 11 rue Gérard Philipe	07 65 16 90 83	pea.bron@arhm.fr
GIVORS-GRIGNY	1 bis Quai des Martyrs du 8 février 1962, Givors36 rue des Arondières, Grigny	07 64 78 83 43	pea.givors-grigny@arhm.fr
LYON 3°	• 149 rue Pierre Corneille, Lyon 3	07 65 16 90 83	pea.lyon3-6@arhm.fr
LYON 5° et 9°	• 204 avenue Barthelemy Buyer, Lyon 9 • 9 rue Roquette, Lyon 9	07 64 78 83 39	pea.lyon5-9@arhm.fr
LYON 7°	• 1 rue Jacques Monod	04 64 78 83 44	pea.lyon7@arhm.fr
LYON 8°	• 147 avenue Général Frère • 27-29 rue Garon Duret	07 65 16 90 93	pea.lyon8@arhm.fr
OULLINS-PIERRE-BE- NITE	 11 Rue de la Convention, Oullins-Pierre-Bénite 91 Rue de la République, Oullins-Pierre-Bénite 106 avenue Georges Clemenceau, Saint-Genis-Laval 	07 63 86 17 07	pea.lyon-sud@arhm.fr
RILLIEUX-CALUIRE- NEUVILLE	 5 Rue Alexandre Dumas, Rillieux-la-Pape 40 Rue du General Brosset, Rillieux-la-Pape Place du 8 Mai 1945, Neuville-sur-Saône 19 chemin des Forts, Caluire-et-Cuire 	07 82 86 54 79	pea.plateau-nord@arhm.fr
SAINT-FONS	• 3 allée du Merle Rouge	07 65 16 90 95 04 72 89 74 20	pea.saint-fons@arhm.fr
SAINT-PRIEST	21 boulevard François Reymond 21 rue Bel air	07 64 36 59 41 07 63 86 17 07	pea.saint-priest@arhm.fr
TARARE-THIZY-LES- BOURGS Ouvert à tous	6 Rue du Pigeonnier, Tarare 27 Rue Perrin Frères, Thizy	06 23 44 70 64	victoire.fontanne@c-or.fr
VAULX-EN-VELIN	2 rue Georges Chevallier8 avenue Bataillon Carmagnole Liberté	07 64 78 83 38	pea.vaulx@arhm.fr
VENISSIEUX	• 19 rue Victor Hugo	07 65 16 90 87	pea.venissieux@arhm.fr
VILLEURBANNE À partir de 25 ans uniquement	 Maison des services publics - 4 allée Henri- George-Clouzot, dalle des Samouraïs Maison des services publics - 30 rue Saint-Jean Direction de la santé publique 27 rue Verlaine 2 place du docteur Lazare Goujon Permanences: Maison des Services Publics des quartiers du Tonkin et Saint-Jean avec une priorisation des habitants de ces quartiers 	07 88 38 02 78	point.accueil. ecoute.adultes@mairie- villeurbanne.fr



FONDATION AJD - B.U.S.S MOBILE - Bureau d'Utilité Sanitaire et Sociale, joignable du lundi au jeudi Coordinatrice: 06 47 06 38 77 / Infirmière: 06 40 53 55 78 / Psychologue: 07 87 55 48 82 - buss@fondationajd.com

Points accueil écoute jeunes (PAEJ)

VILLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
LYON - ESPACE SANTÉ JEUNES	66 Cours Charlemagne, Lyon 2 Accueil: du lundi au vendredi sur rdv et du mardi au jeudi après-midi sans rendez-vous Permanences et antennes: Mission Locale d'Oullins les lundis CS Etats-Unis et MJC Espace des 4 vents dans le 8° les jeudis	04 78 37 52 13	esj@info-jeunes.fr Instagram : @espacesante-jeunes
GIVORS	2 quai des Martyrs du 8 février 1962, Givors > Accueil : mercredi, vendredi matin sur rdv, vendredi après-midi sans rdv Permanence : collèges, lycées et Mission Locale de Givors > Accueil : jeudi	07 89 21 53 18	paej.aura69@addictions- france.org
MEYZIEU-DÉCINES	30 rue Louis Saulnier, Meyzieu > Accueil : lundi, mardi et mercredi sur rdv 14 avenue Jean Macé, Décines > Accueil sur rdv uniquement les mardis	04 78 04 32 70	paej@meyzieu.fr
RILLIEUX-LA-PAPE	• 40, rue général Brosset, Rillieux-la-Pape > Accueil sur rdv uniquement	04 78 97 32 74 06 59 40 53 50	peps- rillieuxlapape.lyade@arhm.fr
SAINT-PRIEST	• 21 rue Bel Air, Saint Priest > Accueil sur rdv uniquement	04 37 25 07 19	peps- saintpriest.lyade@arhm.fr
SUD-EST LYONNAIS	• 19 rue Victor Hugo, Vénissieux > Accueil sur rdv uniquement	06 23 97 83 04	peps-sudestlyon- nais.lyade@arhm.fr
VAULX-EN-VELIN	7 Chemin du Grand Bois, Vaulx-en-Velin Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi > Antennes déployées sur la commune : Quartier Vaulx-en-Velin Village et quartier Vaulx-en-Velin Sud, à l'atelier Léonard de Vinci > Permanence à la Mission Locale	04 78 80 81 59	contact@lieu-ecoute.fr www.lieu-ecoute.fr Instagram : @lieuecoute
VILLEURBANNE	27 rue Paul Verlaine, Villeurbanne > Accueil téléphonique et physique : Lundi, mardi, vendredi > Accueil téléphonique seulement : Jeudi Activité délocalisée : mercredi à la Maison de Quartier des Brosses, du Centre social des Brosses, de la Maison des Services Publics des Buers, de la Maison des Services Publics de Saint-Jean et du Centre d'Animation St Jean	04 78 03 67 73	dsp@mairie-villeurbanne.fr



Maisons des adolescents (MDA)

VILLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
LYON	1 Bis Cours Gambetta, Lyon 3 Accueil téléphonique: Du mardi au jeudi de 9h - 12h / 14h30 - 17h00 et le vendredi de 14h30 à 17h00 Horaires permanence d'accueil sans RDV: Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14h30 à 16h30	04 37 23 65 03	info@maisondesados69.fr
VILLEFRANCHE-SUR- SAÔNE	 22 rue Dessaigne, Villefranche Accueil: Les après-midis des lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis Antenne de Belleville-en-Beaujolais 2 place de l'Eglise, Belleville Accueil: sur rdv de 14h à 18h 	04 74 60 59 00	contact@mda-villefranche.fr

Écoute Jeunes

NEUVILLE-SUR-SAÔNE

• 1945 place du 8 Mai, Neuville

06 01 26 29 10 / psychologuepaej69@gmail.com

> Accueil sur rdv uniquement : un samedi sur 2 de 9h à 12h30

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Le numéro d'urgence 15:



- Numéro spécifique des urgences médicales
- Mise en relation 24/24h avec un médecin du SAMU
- Contact à privilégier en cas d'urgence ou de doute dans le cadre d'une situation dont l'avis médical s'avère nécessaire et rapide.

3114 : numéro national de prévention du suicide

- Numéro gratuit ouvert au grand public et aux professionnels, 24/24h et 7j/7
- Mise en relation avec un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide
- Contact à privilégier en cas de souffrance, de pensées suicidaires de soi ou d'un proche.

LIVE : ligne téléphonique d'information et d'orientation en santé mentale



- Mise en relation de 8h à 20h 7j/7 avec un professionnel 08 05 05 05 69
- Plateforme du centre hospitalier le Vinatier et a intégré le SAMU 69 au sein du Service d'accès aux soins (SAS), favorisant ainsi la coordination ville-hôpital.
- L'objectif est de faciliter l'accès et le parcours de soin des personnes en proposant des réponses adaptées et personnalisées.
- LIVE écoute, accueille, et évalue les demandes de soin, propose des possibilités d'orientation et peut aussi jouer un rôle de coordination.

Fil santé jeunes : national 0 800 235 236

- Ligne téléphonique à destination des jeunes, anonyme et gratuit.
- Espace d'échange (ligne téléphonique, chat ou forum), sur toutes interrogations relatives à la santé Fil Santé Jeunes accueil le lien qui te libère (filsantejeunes.com).
- Mise en relation de 9h à 23h avec des professionnels compétents sur les divers sujets abordés.

La boussole des jeunes : La Boussole des Jeunes



- Service porté par le CRIJ « Centre régional d'information jeunesse », en cours d'expérimentation.
- Service numérique à destination des 15-30 ans, dans l'objectif de faciliter la mise en relation avec le professionnel adéquat.
- Le service recense les structures mobilisables sur le territoire (emploi, santé, logement).
- Il suffit de remplir sa situation et de laisser ses coordonnées pour être contacté et orienté.

119 : Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger

- Numéro ouvert 24/24h, 7j/7.
- Pour les mineurs ou jeunes majeurs (moins de 21 ans), victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles ou en situation de danger.
- Pour les adultes/proches susceptibles de constater une mise en danger sur un enfant.
- Mise en relation avec un professionnel formé (psychologue, travailleurs sociaux, juristes).
- Contact dans le cas d'un risque ou d'une mise en danger de mineurs afin de faciliter sa protection ou de transmettre les informations préoccupantes aux services départementaux (CRIP) pour évaluation.

3020 : numéro d'écoute, non au harcèlement scolaire



- Plateforme d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes.
- Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20h/ samedi : 9h-18h.
- Dédié aux jeunes victimes ou témoins d'harcèlement dans l'objectif d'une prise en charge de l'élève victime et auteur.

Plateforme PHAROS (portail officiel de signalement des contenus illicites sur internet)

- Pour signaler toutes violences, mise en danger des personnes, menace ou apologie du terrorisme, injure ou diffamation, incitation à la haine raciale ou discrimination, atteintes aux mineurs sur internet
- Mise en relation avec des gardiens de la paix formés pour recueillir les signalements 24h/24